



**Convention contre
la torture et autres peines
ou traitements cruels,
inhumains ou dégradants**

Distr.
GÉNÉRALE

CAT/SP/30/Add.1
11 septembre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

RÉUNION DES ÉTATS PARTIES

Onzième réunion

Genève, 8 octobre 2007

**ÉLECTION DE CINQ MEMBRES DU COMITÉ CONTRE LA TORTURE,
EN REMPLACEMENT DE CEUX DONT LE MANDAT PRENDRA FIN
LE 31 DÉCEMBRE 2007, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 17 DE LA
CONVENTION CONTRE LA TORTURE ET AUTRES PEINES OU
TRAITEMENTS CRUELS, INHUMAINS OU DÉGRADANTS**

Note du Secrétaire général

1. Conformément aux paragraphes 3 et 4 de l'article 17 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le Secrétaire général convoquera à l'Office des Nations Unies à Genève, le lundi 8 octobre 2007, la onzième réunion des États parties à la Convention au cours de laquelle seront élus cinq membres du Comité contre la torture, en remplacement de ceux dont le mandat prendra fin le 31 décembre 2007.
2. Les curriculum vitae de dix candidats, reçus avant le 10 août 2007, sont reproduits dans le document CCPR/SP/30.
3. Dans le présent document figure la notice biographique d'un candidat supplémentaire, reçue après le 10 août 2007.

**NOTICE BIOGRAPHIQUE DU CANDIDAT À L'ÉLECTION
AU COMITÉ CONTRE LA TORTURE**

Nom et prénom: FORTUN, Raquel
Date et lieu de naissance: 13 mars 1962, Philippines
Langue(s) de travail: Anglais, filipino

Situation/fonction actuelle

Professeur associé de pathologie à l'École de médecine de l'Université des Philippines (UPCM) à Manille; consultante en médecine légale auprès de la Commission des droits de l'homme, de l'hôpital général des Philippines et d'autres hôpitaux; membre du Comité technique de science médico-légale (Technical Committee on Forensic Science), de la Commission de l'enseignement supérieur (Commission on Higher Education); membre et formatrice du Réseau d'unités de protection de l'enfance (Child Protection Unit Network) des Philippines.

Principales activités professionnelles

M^{me} Fortun enseigne la pathologie et la médecine légale à l'UPCM depuis 1989. Elle a donné des conférences dans de nombreuses instances partout aux Philippines, promouvant la science médico-légale, et est reconnue au niveau national en tant que professionnelle et enseignante de premier ordre. Elle participe à diverses activités visant à réorganiser les procédures d'enquête locales du point de vue législatif, judiciaire et éducatif. Elle est consultante en médecine légale auprès de plusieurs hôpitaux et participe à des affaires qui lui sont renvoyées par des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales et d'autres parties. Nombre de ces affaires sont difficiles, litigieuses, et traitées à titre gratuit, et concernent notamment des pertes massives en vies humaines dues à des catastrophes, des agressions sexuelles, des atteintes à l'intégrité physique et des violations des droits de l'homme.

Études

1987: Docteur en médecine, Centre médical Ramon Magsaysay Memorial de l'Université de l'Est; 1989-1992: formation pour internes en pathologie anatomique et clinique, Université des Philippines-hôpital général des Philippines; 1994-1995: formation postinternat en médecine légale, Bureau du médecin légiste du comté de King, Washington (États-Unis d'Amérique); 2003: deuxième cours de formation d'enquêteurs internationaux, Institut pour les enquêtes criminelles internationales, Pays-Bas, etc.

Autres activités principales dans le domaine intéressant le mandat de l'organe conventionnel auquel postule le candidat

M^{me} Fortun est un médecin légiste respecté aux Philippines, et ses compétences, son intégrité et son indépendance sont notoires. Son opinion est très appréciée par les parties qui cherchent à établir la vérité, par exemple dans des affaires concernant des blessures ou une mort inexplicables ou suspectes survenues notamment lors d'une détention, ou dans lesquelles sont impliqués des fonctionnaires de police ou des militaires. Les familles de victimes, les médias, des avocats et des procureurs, le Sénat et la Chambre des représentants des Philippines, la Commission des droits de l'homme, l'Université des Philippines, le Département des affaires étrangères et diverses ONG ont fait appel à elle. M^{me} Fortun a aussi pris part à des enquêtes médico-légales à l'étranger et a travaillé avec l'ONU au Timor oriental et en Sierra Leone, avec l'organisation Physicians for Human Rights et la Ligue cambodgienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme (LICADHO).

Liste des publications les plus récentes du candidat

«Responding to Health Emergencies and Disasters», (contribution) in *Who's Who? (Handling Dead Bodies)*, Département de la santé-Service de gestion des urgences sanitaires, OMS, 2005; *Identification of Exhumed Remains of Fire Tragedy Victims Using Conventional Methods and Autosomal/Chromosomal Short Tandem Repeat DNA. Profiling*, (coécrit avec Calacal, G.C. et al.), Am. J. Forensic Med. Path., vol. 26, n° 3, sept. 2006; *Addressing Rape in the Legal System, a Multidisciplinary Training Manual*, (contribution) Women's Legal Bureau, 2005.
